

Contournement de Morges

A l'encontre des positions défendues...

Belle prestation que celle des députés vaudois, mardi 5 février dernier, qui se sont tous montrés solidaires du Conseil d'Etat en enterrant le projet de «petit contournement autoroutier de Morges» et en votant une résolution demandant la réalisation d'ici à 2030 du «grand contournement autoroutier de Morges», avec piquêre et déclassement du tronçon qui traverse la ville de Morges. Quel bel élan de soutien à l'ancienne syndique de Morges devenue entre-temps cheffe. du Département des infrastructures et des ressources humaines!

Seule ombre au tableau: cette résolution, présentée par un député de la région morgienne et votée par tous les députés de cette même région, va à l'encontre des positions défendues... par la région elle-même, par la voix des communes concernées, mais surtout de ses deux associations régionales, Région Morges et

l'ARCAM, qui, en septembre 2012, retenaient la variante du grand contournement enterré et sans piquêre. A quoi sert donc d'élire des députés s'ils sont incapables de se mobiliser pour leurs électeurs? Ou doit-on comprendre entre les lignes que les intérêts de la Ville centre sont plus importants que ceux des communes environnantes? que ce qui était bon en 1964, quand Morges voulait l'autoroute en ville, ne l'est plus cinquante ans après?

Que les député(e)s sachent que la région morgienne veut, elle aussi, un grand contournement autoroutier de Morges, mais au détail près, qu'elle le veut enterré et sans piquêre.

Qu'on se le dise!

Philippe Guillemain,
syndic, Lonay

Courrier des lecteurs
24 Heures - 15.2.2013